États généraux de la protection des données personnelles

À L'OCCASION DE L'APPLICATION DU RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES) AU NIVEAU EUROPÉEN

VENDREDI 25 MAI 2018

Salle Alain Millot, Dijon métropole
40, avenue du Drapeau à Dijon

Inscription gratuite et obligatoire ICI

villes internet

DIJON métropole

Programme

14H30 PRÉSENTATION ET ENGAGEMENTS

- **Pierre PRIBETICH**
  Adjoint au maire de Dijon, 1er vice-président de Dijon métropole délégué aux actes administratifs, à l'habitat et à l'urbanisme et au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- **Joël MEKHANTAR**
  Adjoint au maire de Dijon, conseiller métropolitain, professeur de droit public
- **Florence DURAND-TORNARE**
  Fondatrice et déléguée générale de l'Association Villes Internet

14H45 DONNÉES PERSONNELLES ET OUVERTURE DES DONNÉES PUBLIQUES

LA RÉGLEMENTATION, FREIN OU ACCÉLÉRATEUR À LA POLITIQUE D'OUVERTURE DES DONNÉES ?

Débat participatif animé par Laurent CHARREYRON, expert en sécurité des données auprès de Villes Internet et Stéphanie BROGGINI, avocate au barreau de Besançon

Avec

- **Danièle BOURCIER**
  Directrice de recherche au CNRS, responsable scientifique Creative Commons
- **Anne LE HÉNANFF**
  Vice-présidente de Villes Internet, adjointe au maire de Vannes, experte en sécurité numérique
- **Nicolas SAUTEREAU**
  Docteur en droit, avocat au barreau de Paris
- **Nicolas SAMARCQ**
  Trésorier de l'Association Française des Correspondants à la protection des Données
- **Romain MAZON**
  Rédacteur en chef de la Gazette des Communes

et les représentants des partenaires de Villes Internet : Open Data France, Banque Française Mutualiste, Mutuelle Nationale Territoriale, Groupe La Poste

15H45 BANCS PUBLICS*

LES OPPORTUNITÉS DE LA RÉGULATION DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Gouvernance locale ▪ Moyens humains ▪ Participation citoyenne

* Une méthode participative imaginée par Villes Internet pour traiter librement des réalités, des chances et des risques des métiers, et des vigilances à organiser dans les territoires numérisés. Un grand témoin introduit la conversation, et un auditeur relève pour tous les propositions de définition, les chances et les risques. Chaque groupe (moins de 10 personnes) pourra poursuivre dans des tables rondes distancielles. Voir évoluer en groupe de travail permanent dans l'association.

16H45 VERS LE 25 MAI 2019

Conclusion par

- **Claudy LEBRETON**
  Vice-président de Villes Internet, président du Conseil des Partenaires des Territoires de Demain

Renseignements

www.villes-internet.net

PLAN D'ACCÈS

Dijon métropole
40, avenue du Drapeau à DIJON
Tél. 03 80 50 35 35
www.metropole-dijon.fr

Accès en tram
Ligne T2 – arrêt Drapeau
- Depuis la Gare de Dijon-Ville (T2 direction Valmy)
- Depuis le parking-relais de Valmy (T2 direction Chenôve)